

Les guillemets

(14 juin 1999)

Une typographie personnelle est une typographie défectueuse. Seuls les débutants et les imbéciles peuvent l'exiger.

La typographie de la plupart des journaux est résolument arriérée. Elle est tellement informe qu'elle détruit en germe le bon goût et l'empêche de s'éduquer.

Jan TSCHICHOLD

1. Curieusement – enfin, façon de parler – ceux qui n'apprécient pas le ton de mes études (qui, je le rappelle, est volontaire) ne sont nullement scandalisés par de tels propos dès lors où ils sont proférés par un des leurs, à plus forte raison lorsque ce dernier est considéré comme un « maître ». Cela dit, mes écrits ne déplaisent qu'à ceux dont je critique les ouvrages ou qui se sentent visés. Pour cet abonné à la « Liste typographie » d'*Internet*, par ex. : « La traque à laquelle [je me] livre de tous les préjugés [...] est de salubrité publique. » Et les préjugés en la matière – je vais le démontrer une nouvelle fois – ne manquent pas. Un typo : « [...] tes ouvrages sont indispensables car ils assurent notre crédibilité auprès des générations à venir », etc.

2. « Préservez le style de l'auteur si ce dernier en a un. » (Le verbe « essayer » est de trop ici. Le maintenir, c'est ouvrir la porte à tous les excès.) Ces propos de W. GIBBS sont cités en épigraphe dans *Suggestions to Authors of the Reports of the United States Geological Survey*, Seventh Edition, revised and edited by Wallace R. Hansen, U.S. Government Printing Office : 1991, p. 140.

3. < > : Quèsaco?... Patience!

E H OUI! Les propos que j'ai cités en épigraphe sont bien de Jan Tschichold¹. Vous pouvez les lire dans *Livre et typographie* (éditions Allia, Paris, 1994), respectivement pages 11 et 12-13. Ce ne sont d'ailleurs pas les seules insultes de l'auteur. Et – je l'ai suffisamment montré dans mes précédentes études – il n'est pas seul à s'exprimer ainsi. Au nom de quoi?

Le fond n'est pas en cause ici, bien au contraire. Lorsque Jan Tschichold écrit p. 19 : « Dans le livre même, l'oubli de soi est le devoir suprême du maquettiste responsable. Il n'est pas le maître du texte, mais son serviteur », il ne fait que rappeler ce que d'autres n'ont cessé d'enseigner avant lui. Ainsi, Stanley Morison, dans les *Premiers principes de la typographie* : « Dans tous les genres durables d'imprimés, la seule raison d'être de l'imprimeur est de mettre en valeur non pas son talent, mais celui de l'auteur. » Contrairement à ce que pensent certains, Morison a non seulement mûrement réfléchi à ses propos, mais ils sont plus que jamais d'actualité.

Dans *Suggestions to Authors of the Reports of the United States Geological Survey*, Wolcoot Gibbs explique dans quel esprit les paroles de J. Tschichold et de St. Morison doivent être comprises : « Try to preserve an author's style if he is an author and has a style². »

Que les âmes guerrières se rassurent, la bataille entre anciens et modernes, auteurs et typographes, etc., est loin d'être terminée. Et cette nouvelle étude ne va certainement pas calmer le jeu.

« Il n'y a pas, contrairement à ce que peut faire croire l'expression « le Code typographique »³ (avec un C majuscule comme au « Code Napoléon ») de règles françaises officielles équivalentes au *Dictionnaire de l'Académie*, mais seulement des marches ou protocoles « maison » comme les *Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, des manuels de composition à l'usage des correcteurs comme (le *Petit manuel de composition à l'usage des typographes*

1. ANDRÉ Jacques, « Petite histoire des signes de correction typographique », *Cahiers GUTenberg* n° 31, décembre 1998, p. 45. (Concernant la composition de la fin de la citation, là encore : patience!)

2. Je dis bien français car, nous le verrons, certains de nos amis francophones ont su évoluer et utiliser les signes mis à leur disposition.

3. Pour Jacques BERTHELOT (*Édition et techniques éditoriales*, Lexitec, Hachette technique, Paris, 1992, p. 82) : « Les guillemets « et » sont dits *guillemets français* et doivent être utilisés en priorité, au détriment des *guillemets anglais* “ et ”, auxquels on ne doit faire appel dans des textes en français que si l'on a besoin de guillemets à l'intérieur d'un texte lui-même entre guillemets. » (Voir également L. Guéry, R. Jacquenod, etc., p. 19, n. 2.) Quant à ceux qui se permettent de déroger à la règle (tout milieu a ses renégats), qui utilisent par exemple les guillemets « anglais » à la place des guillemets « français », ils sont montrés du doigt, quand ils ne sont pas condamnés pour hérésie, puis « excommuniés » par les puristes.

4. Ainsi nommés par certains de nos amis francophones. Les typos français ne connaissent pas d'ancêtres à ces « et ». Relégués au rang d'« extraterrestres », ils ne sauraient donc avoir une quelconque postérité. Privés d'« état civil », ils n'ont pas d'existence légale : ce sont en quelque sorte les « sans-papier » de la typographie dite « française ».

5. Certes, il s'agit d'une étude sur le guillemetage, mais cela ne dispensait pas les auteurs d'évoquer les autres procédés de mise en valeur des citations par exemple.

6. Pour une étude plus approfondie, voir (bibliographie non exhaustive) :
 – CATACH Nina, *La ponctuation*, coll. « que sais-je ? », PUF, Paris, 1996.
 – COLIGNON Jean-Pierre, *Un point, c'est tout ! La ponctuation efficace*, CFPJ, Paris, 1992.
 – COLLECTIF, « Le génie de la ponctuation », *Traverses* 43, Paris, févr. 1988, plus particulièrement FÓNAGY Yvan, « La structure sémantique des guillemets », pages 90 à 102.

et des correcteurs de Louis Chollet, le *Mémento typographique* de Ch. Gouriou, le *Guide du typographe romand* du Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, etc.), et dont le *Code typographique* n'est jamais qu'un *choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre*. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas un consensus global sur ces « règles »¹. »

Je me suis suffisamment exprimé sur les divergences et contradictions entre codes dans mon rapport *Qualité & Typographie* pour que j'y revienne ici. J'y ai également dit ce que je pensais de ce « consensus global ». Cette étude sur les guillemets – qui m'a été inspirée par un document du 3 janvier 1999 que vous pouvez consulter sur *Internet* (« Liste francophone Typographie ») – va me permettre de montrer qu'il y a lieu de se méfier de ce consensus.

Le nom des auteurs importe peu. En effet, la base du système de guillemetage français² est admise – sans plus d'analyse – par 99 % des professionnels de la « chose imprimée ». En France, ce système est le suivant :

Guillemets dits « français » : « »
 Guillemets dits « anglais » : “ ”

Point ! Étant entendu que – pour les puristes – les guillemets dits « anglais » ne doivent être utilisés qu'en dernier recours (pour une citation de deuxième rang par exemple). Voilà pour l'orthodoxie. Gare à ceux qui dérogent à ce système immuable réputé ancien³ !

S'ils connaissent les guillemets simples dits « anglais » : ‘ et ’ – sans pour autant les utiliser –, ce n'est pas le cas des guillemets simples dits « français »⁴ : « et ». Quant aux ' et " des claviers, qu'à la suite des informaticiens ils qualifient de « pauvres », le seul fait de les évoquer fait monter leur tension. Bref, il y a outrage.

Dans le document précité de huit pages, dont le contenu peut très bien se résumer à une, rien sur les procédés qui peuvent servir d'alternative aux guillemets : italique, mise en page, etc.⁵

Cette étude comporte deux parties. Dans la première, j'ai suivi le plan des auteurs : description des différentes sortes de guillemets, vocabulaire, utilisation, etc. Les aspects sémantiques n'étant qu'effleurés, autant dire que seule la partie émergée de l'iceberg a été étudiée⁶. Dans la deuxième partie, après un bref survol historique du guillemetage, je décris de possibles utilisations.

Sans plus attendre, je vous propose de découvrir avec moi la tradition typographique française en matière de guillemetage⁷.

– COLLECTIF, *Recherches historiques et actuelles sur la ponctuation*, actes de la Table ronde internationale CNRS-HESO, Paris-Besançon, 1977 et 1979.

– DAMOURETTE Jacques, *Traité moderne de ponctuation*, Larousse, Paris, 1939.

– DOPPAGNE Albert, *La bonne ponctuation : clarté, précision, efficacité de vos phrases*, Duculot, Paris-Gembloux, 1978.

– DRILLON Jacques, *Traité de la ponctuation française*, coll. « tel », éditions Gallimard, Paris, 1991.

– JACQUENOD Raymond, *La ponctuation maîtrisée*, Marabout, Allier (Belgique), 1993.

7. Récemment, un typographe m'a dit : « Nous, les typos, nous n'avons que faire des linguistes, des chercheurs, etc. ». Après quoi, il me fit remarquer que nombre d'abonnés à la « Liste Typo » éprouvaient le besoin « de connaître leurs racines ». En fait, nous verrons que lesdites racines remontent rarement au-delà de la révolution française (± 1800).

DES GUILLEMETS DITS « FRANÇAIS »

1. Le texte qui sert de trame à cette étude est reproduit ici dans son intégralité. Pour le distinguer des autres citations, j'ai utilisé la façon de « guillemeter » d'auteurs anciens (Geoffroy Tory, Michel de Vasosan, etc.). Certains ne manqueront pas de me faire remarquer que le guillemetage serait plus lisible... si je l'avais placé à gauche de l'extrait. Je le pense aussi mais, dans ce cas, il aurait fallu : soit que les gloses soient composées à droite du texte, or je n'ai pas voulu changer la mise en page ; soit que j'agrandisse la gouttière, ce qui aurait déséquilibré les pages sans citation. Bien entendu, d'autres procédés de mise en valeur auraient pu être mis en œuvre.) Pour corriger d'éventuels effets optiques indésirables, j'ai modifié le « poids » des guillemets et je les ai alignés en tête des minuscules.

Forme des guillemets [français] : deux signes < et > étroits " et qui seraient soudés ensemble (« »)¹. "

Pour Littré, le guillemet est une sorte de double crochet, très petit, ainsi figuré «. Pour *Le Grand Dictionnaire Larousse* du XIX^e s., c'est une sorte de double petit crochet («). Pour le *Larousse* du XX^e s. (6 vol., 1930), c'est un double petit crochet rond ou angulaire [soit « ou «]. En 1540, Étienne Dolet « tente de décrire deux "demys cercles" pour "addition, ou exposition nostre sur la matière" :

On trouue aussi ces demys cercles aucunesfoys
doublés: &c ce sans force de parenthèse. Ilz se dou-
blent doncq'ainsi () ou ainsi « » Et lors en

Peut-être une ébauche de nos guillemets », se demande N. Catach dans *La ponctuation*, page 31.

Nos guillemets dits « français » peuvent donc prendre indifféremment les deux formes suivantes : (« ») et « » ainsi que le montrent les caractères utilisés par la plus célèbre de nos imprimeries : l'*Imprimerie nationale*. (Les exemples ci-dessous sont tirés du livre publié en 1990 par les éditions de l'Imprimerie nationale : *Les caractères de l'Imprimerie nationale*.)

() [] « » ? ! () [] « » ? !

Le « Garamont » de l'Imprimerie nationale (entre 1530 et 1540), p. 35.

() [] « » ? ! () [] « » ? !

Le « Jaugeon » de l'Imprimerie nationale (1692-1696), p. 49.

() [] « » ? ! () [] « » ? !

Le « Grandjean » de l'Imprimerie nationale (1693-1745), p. 65.

() [] « » ? ! () [] « » ? !

Le « Luce » de l'Imprimerie nationale (1740-1770), p. 85.

« »

Le « Marcellin-Legrand » (ancienne gravure)
de l'Imprimerie nationale (1825-1827), p. 117.

- ! ? () « » [] - ! ? () « » []

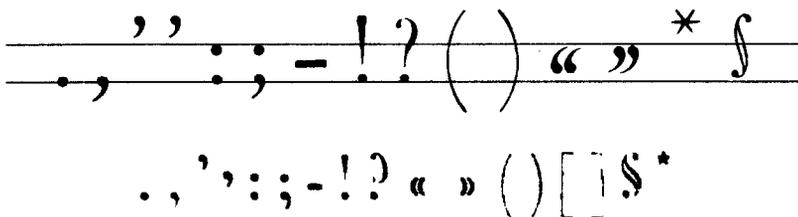
Le « Gauthier » de l'Imprimerie nationale (1969-1978), p. 123.

Les typos de l'Imprimerie nationale auraient-ils une forte *anima*? Là où d'autres voient tout en lignes droites et en angles, verraient-

ils tout en courbes ? Rassurez-vous, ils connaissent également les guillemets sous cette forme plus classique : « » (ex. le Gauthier).

La forme légendaire des guillemets dits « français » en prend un sérieux coup avec le « Didot millimétrique »¹ ou « Romain de l'Empereur » gravé par Firmin Didot en 1811 :

1. « Firmin Didot adoptant le système métrique pour le calcul du point de ce caractère, celui-ci fut baptisé « millimétrique ». Pour des raisons historiques, ce caractère ne servit qu'une fois, pour l'impression de la *Relation des cérémonies du sacre et du couronnement de Napoléon I^{er}*. » (Les caractères de l'Imprimerie nationale, page 94.)



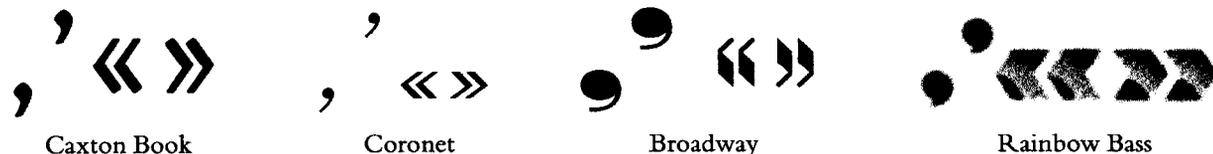
Le « Didot millimétrique » de l'Imprimerie nationale (1811) : le premier est en corps 36 (p. 103); le second, agrandi ici, en corps 14 (p. 104).

Comme vous pouvez le remarquer, les guillemets dits « français » (première ligne) ont non seulement la forme des guillemets dits « anglais », mais ils sont centrés par rapport aux lettres minuscules. Dans la partie historique, nous verrons que les guillemets utilisés par les Anciens (Tory, de Vascosan) avaient des formes similaires².

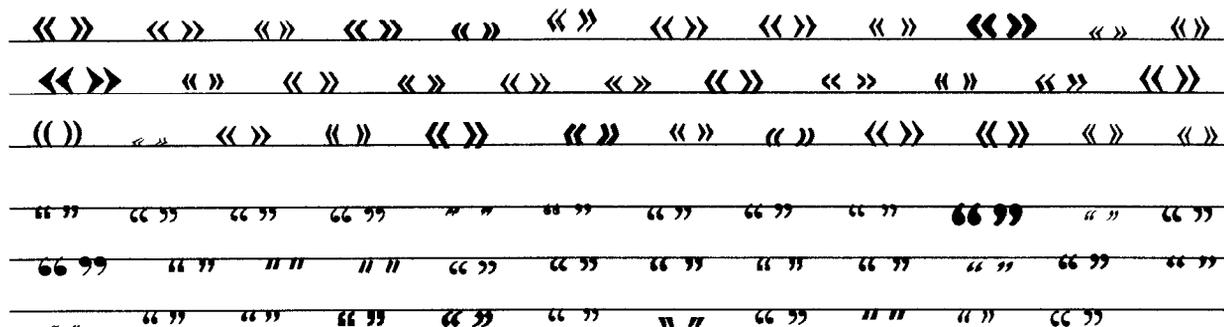
2. Aux deux formes de guillemet décrites précédemment : « » et « », il convient d'ajouter celle dessinée par Firmin Didot : « ». D'ores et déjà, nous pouvons en déduire que c'est moins la forme que la position qu'ils occupent sur la portée qui leur confère la nationalité française.

Les lecteurs attentifs découvriront bien d'autres singularités, comme le léger décalage entre les guillemets ouvrant et fermant du Luce, par exemple. Quant à son point d'interrogation³ !

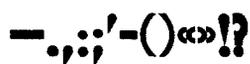
Les caractères ci-dessous (dans l'ordre : virgule, apostrophe, guillemets français ouvrant puis fermant) ont été composés en corps 46 dans quatre polices différentes. Remarquez les variations de graisse ou de motif :



En fait, ce qui caractérise les guillemets dits « français », c'est moins la forme (angulaire, ronde ou courbe) que la position qu'ils occupent sur la portée (ligne de base ou hauteur des majuscules) :



3. Exemple, les guillemets dessinés en 1928 par Cassandre pour le *Bifur* :



Les guillemets ci-dessus sont composés en corps 20. Comme vous pouvez le constater, la forme angulaire de nos actuels guillemets français est bien monotone. À l'instar des graveurs de l'Imprimerie nationale, peut-être qu'un jour les dessinateurs de caractères feront preuve de plus d'originalité³ et les typos de tolérance.

1. Après enquête auprès d'anciens typos, j'ai pu constater que le mot *guille* était inconnu chez nombre d'entre eux. Pour tchatcher mod' : « Com' d'hab', cè moit'-moit' »

2. REY Alain (sous la direction de-) *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris.

3. COLIGNON Jean-Pierre, *La ponctuation (art et finesse)*, éditions Éole, Paris, 1988, p. 63.

DRILLON Jacques, *Traité de la ponctuation française*, coll. « tel », éditions Gallimard, Paris, 1991, p. 293.

4. CERQUIGLINI-TOULER Jacqueline, « Villon (François), 1431-après 1463 », *Encyclopædia Universalis*, corpus 23, Paris, 1995, 2^e col. p. 666.

5. Sans parler de ceux qui oublient (?) de mettre les guillemets ! N'est-ce pas ce qui s'appelle tromper ? Moralité : méfions-nous des *Guillaume*... et des *Villon*. (*Bien entendu, je blague.*)

6. Si, pour Littré, *guille* est un mot féminin, les typos, eux, l'ont masculinisé. « Dans ce métier [la typographie] tout est inversé : l'envers précède l'endroit, le haut rejoint le bas. Tout semble caché; *jusqu'au féminin qui devient masculin*. ☐ Espaces et interlignes sont au féminin lorsqu'il s'agit de lames de plomb et changent de genre lorsque la feuille est imprimée. Il en est de même pour bien d'autres termes qui s'inversent comme la division devenant union (trait d'union sur le papier et division sur le plomb). » (TACHOT Frédéric, *Propos d'un typographe : typographie envers & endroit*, conférence donnée à la bibliothèque municipale de Sully-sur-Loire en octobre 1995, p. 4.) Voilà qui explique tout !

7. GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Duculot, 1980, [2767], p. 1423.

8. ANDRÉ Jacques, *article cité*, p. 49.

9. RONDINET J.-D., Liste francophone Typographie : <http://www.cru.fr/listes/typographie@irisa.fr/index.html>, 26.1.1998. (L'italique est de moi.) J'ai bien peur que si, pour travailler, nous devons apprendre par cœur l'argot des typographes, nombreux sont ceux qui déclareraient forfait, en s'écriant :

Argot typo : guillemets français ouvrant et fermant (prononcer : " des guilles, ouvre, ferme). "

Argot PAO : guillemets français, chevrons. "

Si j'utilise volontiers l'argot du métier, il ne m'est jamais venu à l'esprit de l'imposer dans l'écrit. Car, nous allons le voir, c'est très souvent que le mot *guille* remplace le mot *guillemet* sous la plume des auteurs¹.

Pour Alain Rey, les guillemets « seraient dus à l'imprimeur Guillaume. Ils apparaissent en 1527, mais ne seront désignés sous ce nom qu'en 1677. Les expressions guillemets ouvrant et fermant sont plus tardives (1806). La locution figurée entre guillemets date du *xx^e* siècle et marque qu'on ne prend pas à son compte le mot qu'on emploie². » Pour Jean-Pierre Colignon et Jacques Drillon, ce mot viendrait « de Guillemet ou Guimet, ou bien Guillaume, l'inventeur de ce signe³. » En fait, on n'en sait trop rien !

Ce que l'on sait par contre, c'est que « les termes Guillaume et Villon proviennent tous deux du même mot *guille* qui désigne la ruse, et la langue connaît des dérivés nombreux du mot *villon*, tels que *villonner*, *villonneriser*, au sens de « voler », « tromper »⁴. »

En fait, citer un auteur n'est-ce pas en quelque sorte le voler, le dépouiller... ? Cela ne revient-il pas à s'approprier sa pensée ? En principe, nul ne peut citer un auteur sans son autorisation. La loi autorise toutefois la reproduction de courts passages dès lors où la source est clairement indiquée. Ainsi, mettre la pensée d'un auteur entre guillemets (ou entre guilles), cela revient à « le voler » en toute légalité⁵. (Que de crimes ne commet-on pas au nom de cette dernière !) Ce n'est pas « rusé » ça ?

Pour Littré : « *guille*, s. f. ⁶ : 1. nom donné, dans le Midi, à la cannelle en bois qu'on met aux barricades et par laquelle on tire le vin. 2. Morceau de bois conique. » La forme angulaire de nos guillemets vient-elle de ce « morceau de bois conique » ou de la lettre grecque *lambda* (Λ) comme le pense Maurice Grevisse : « Dans les anciens manuscrits, on employait, pour indiquer les citations, l'*anti-lambda*, signe qui était un *lambda* (Λ) renversé (∇) et présentant sa pointe à gauche, puis à droite < ... >⁷. »

Amusons-nous un peu. Et si l'origine du mot « guillemet » venait tout simplement du mot « guille » et du verbe « mettre » ? « Mets-y des guilles, mon gars ! » « Faut y mettre des guilles ! »...

Pour illustrer l'argot de certains typographes, Jacques André donne cet exemple⁸ : « Dans le bout de phrase "le métro (inventé par Bienvenue!...)" se lit "le métro *ouvre* inventé par Bienvenue *cap couilles clame suce ferme*"⁹. » Tout un programme !

« Putain de racines... » Il me semble qu'il y a plus simple et plus urgent à apprendre aux « paoistes »... que l'argot (Quand les présentateurs de radio ou de télévision s'adressent aux auditeurs, par exemple, s'ils doivent citer un texte, ils en marquent le début par *je cite*, et le closent par *fin de citation*. Tout simplement. Le vocabulaire lié au « pipi »..., c'est comme tout, au bout d'un moment, on finit

par s'en lasser. D'autant que cet argot est souvent bête et méchant, ainsi qu'en attestent ces exemples tirés de BOUTMY Eugène, *Dictionnaire de l'argot des typographes, suivi d'un choix de coquilles typographiques curieuses ou célèbres*, Les Insolites, Paris, 1979 : « Boche (tête de). Ce terme est spécialement appliqué aux Belges et aux Allemands, parce qu'ils comprennent assez difficilement, dit-on, »

(suite de la note 9 de la page précédente)

les explications des metteurs en pages, soit à cause du manque de vivacité intellectuelle, soit à cause de la connaissance imparfaite qu'ils ont de la langue française et de leur impardonnable ignorance de l'argot typographique. » (p. 60-61.) Qu'en pense Fernand ***? Je préfère ne pas le lui demander. L'exposé qui a trait à la compositrice n'est pas mal non plus. Tout d'abord, « les femmes au foyer... » (à l'époque, ce n'était pas propre aux typos) : « Compositrice [...] Ces jeunes filles, en s'initiant tant bien que mal à l'art de Gutenberg, ne manquent pas de cueillir la fine fleur du langage de l'atelier et de devenir sous ce rapport de vraies *typotes*, comme elles se nomment entre elles. L'argot typographique ne tarde pas à se substituer à la langue maternelle; mais il en est de l'argot comme de l'ivrognerie : ce qui n'est qu'un défaut chez l'homme devient un vice chez la femme, et il peut en résulter pour elle plus d'un inconvénient. [...] Un typo], frappé de l'embonpoint plantureux d'une des nymphes du lieu, ne put retenir ce cri : "Quel porte-pages!" La belle, qui avait été compositrice, peu flattée de l'observation du frère, lui répliqua aussitôt : "Possible! mais tu peux te fouiller pour la distribution." (Authentique, précise E. Boutmy.) [...] L'admission des femmes dans la typographie a eu un autre résultat fâcheux : elle a fait dégénérer l'art en métier. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les ouvrages sortis des imprimeries où les femmes sont à peu près exclusivement employées. » (p. 68-70.) Lorsque les « *typotes* » deviendront dactylographes!...

1. ORWELL George, 1984, éditions Gallimard, Paris, 1950, p. 422-423.

2. UPINSKY Arnaud-Aaron, *Comment vous aurez tous la tête ou la parole coupée (Le calcul et la mort sont les deux pôles de la politique)*, OEIL, Paris, 1991, p. 258-259.

3. Ces deux crochets en forme de chevrons servent en premier lieu aux notations mathématiques. Utilisés seuls, ils affectent des caractères (classés en fonction de leur position). Ainsi : < signifie « strictement inférieur à »; > « strictement supérieur

Dans ce domaine, soyons très prudents, surtout à une époque comme la nôtre où règne le laisser-aller. Pour clore sur l'argot, je livre à votre méditation les deux extraits ci-dessous. Comme vous pouvez le constater, dans ce domaine comme dans d'autres, nous n'avons rien inventé.

Dans 1984, Orwell nous décrit un avenir dans lequel la langue héréditaire, l'*ancielangue*, doit être progressivement appauvrie et supplantée par une langue nominaliste creuse, le *novlangue* : « Le but du novlangue était, non seulement de fournir un mode d'expression aux idées générales et aux habitudes mentales des dévots de l'angsoc – le socialisme anglais –, mais de rendre impossible tout autre mode de pensée. [...] Le vocabulaire du novlangue était construit de telle sorte qu'il pût fournir une expression exacte, et souvent très nuancée, aux idées qu'un membre du Parti pouvait, à juste titre, désirer communiquer. Mais il excluait toutes les autres idées et même les possibilités d'y arriver par des méthodes indirectes. [...] le novlangue était destiné, non à étendre, mais à diminuer le domaine de la pensée, et la réduction au minimum du choix des mots aidait indirectement à atteindre ce but¹. »

« Toute langue est l'amalgame d'une *langue vraie de poètes* et d'un *langage fort de géomètres*. On y trouve rassemblées des *formes héréditaires* et des *formes artificielles*, des mots *réels*, ou mots *pleins*, et des mots *outils*, ou mots *vides*. Dans « un succès *certain* », *certain* est un mot plein; dans « un *certain* succès », il n'est qu'un mot outil. Une *personne* est un mot plein. Mais *personne* dans « il n'y a personne » est un mot outil. "Le mot plein qui devient un mot outil se vide donc peu à peu de son sens propre (BRUNOD Ferdinand, BRUNEAU Charles, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson, Paris, 1937, p. 147)." Toujours la loi d'abstraction croissante². » Le *verlan*, ça n'amuse que les paumés et les snobs.

La terminologie pour les guillemets est la même en typographie, en dactylographie, en PAO, etc. Voyons ce qu'écrivait Christian Paput à propos des chevrons : « Signes typographiques, < >, peu utilisés, qui ont aujourd'hui la même utilité que les crochets lorsque ceux-ci ne suffisent plus (répétitions)³. Il semble qu'ils soient à l'origine de nos guillemets. Ils étaient autrefois appelés « anti-lambda » (lettre grecque *lambda* capitale tournée d'un quart de tour à droite ou à gauche)⁴. »

à ». Utilisés ensemble (placés autour) ils marquent une opération ou une relation : < > signifie « valeur moyenne », tout comme [] ou [] marquent les intervalles. Sous le nom de « crochets obliques », ils sont également utilisés dans l'édition scientifique. Ainsi, pour les SOURCES CHRÉTIENNES (*Directives pour la préparation des manuscrits*, Cerf, Lyon, 1978) : « Tout mot ou groupe de mots ajouté par conjecture sera enfermé entre crochets obliques : < >. Mais, ordinairement, aucun signe critique particulier ne viendra marquer dans le texte une ou plusieurs lettres restituées par conjec-

ture à l'intérieur d'un mot : l'indication sera alors donnée seulement dans l'apparat critique [131, p. 50]. » « On signalera les lacunes certaines du texte par trois astérisques ***, les lacunes supposées par trois astérisques enfermés entre crochets obliques < *** > [132, p. 50]. » Nous verrons par la suite que nombre de typos confondent les guillemets simples « » avec les crochets obliques ou chevrons < >.

4. PAPUT Christian, *Vocabulaire des arts graphiques, de la communication, de la PAO, etc.*, TVSO éditions, Paris, 1997, p. 71.

1. Prenez un dictionnaire français, anglais ou américain, le mot *guillemot* se trouve après le mot *guillemet*. C'est pourquoi il est probable que la personne qui est à l'origine de cette erreur se soit trompée de ligne. À toutes fins utiles, je rappelle que le *guillemot* (diminutif de Guillaume) est un « oiseau palmipède proche du pingouin, long de 40 cm, à bec droit et long, nichant sur les côtes arctiques (*Lexis*). » Est-ce la morphologie et le comportement de cet oiseau, dont les ailes plutôt courtes sont plus adaptées à la nage sous l'eau qu'au vol, qui ont suggéré à nos amis Américains d'utiliser ce mot pour désigner nos guillemets ? En effet, si le vol du guillemot est plutôt disgracieux, par contre, c'est un remarquable nageur : il peut descendre jusqu'à 100 mètres sous l'eau.

2. Comme l'a fait remarquer Jacques André, « les typos brillent par leur absence dans les instances de normalisation ». C'est qu'il faut les comprendre, ils ne peuvent pas tout faire quand même : se plaindre, briquer leur épée, pester contre les dactylographes, les « typotes », les « banlieusards de la typographie »..., c'est que ça prend du temps !

3. Je rappelle qu'« on appelle *guillemets de suite* les guillemets fermants dont on fait précéder chaque ligne d'une citation interne ou citation seconde, si celle-ci est longue. » (DOPPAGNE Albert, *La bonne ponctuation*, p. 82.) (Nous verrons que pour d'autres ces guillemets doivent être ouvrants. Cohérence, cohérence !)

4. Rares, en effet, sont les ouvrages de typographie où vous ne trouverez ni insultes, ni chasse au bouc émissaire, etc. Voyez les propos de Jan Tschichold que j'ai cités en épigraphe à cette étude. Se reporter également à mon rapport *Qualité & Typographie*. Ici, les propos tenus par les auteurs sont « soft », pour parler moderne, mais dans la réalité, c'est bien différent.

PostScript : *guillemotleft* et *guillemotright* (le « o » de guillemot provient sans doute d'une faute de frappe!).

Unicode : 00AA guillemet gauche (*left pointing guillemet*) et 00BB guillemet droit (*right pointing guillemet*).

Que les informaticiens d'Adobe écrivent *guillemot* à la place de *guillemet*¹, cela ne semble pas déranger les typos outre mesure. Car enfin, s'il s'agit d'une erreur, ça se rectifie², et en d'autres circonstances ils ne s'en privent pas. Bref, on se retrouve avec deux termes pour désigner la même chose. Si « guillemot » ne fait l'objet d'aucune norme, il est répandu par une société (Adobe) dont les produits (*PostScript*, *ATM*, etc.) sont des standards. Espérons qu'Unicode aura la même notoriété et saura imposer le mot correct (guillemet) sans que les utilisateurs en soient « troublés ».

Utilisation : utilisation standard dans la composition française courante, « pour isoler un mot, un groupe de mots, etc., cités ou rapportés, pour indiquer un sens, pour se distancer d'un emploi ou pour mettre en valeur. » (Le Robert.)

La structure sémantique des guillemets dépasse, et de loin, la définition qu'en donne Le Robert. (Pour une étude plus approfondie, voir la note 6 de la page 2.)

Aussi pour débiter les paragraphes de citations courant sur plusieurs alinéas et comme guillemets de suite³ (cf. FAQ Dialogue/Citations à venir).

Lequel des deux guillemets (« ou ») doit-on utiliser ?

Le guillemet fermant (et surtout pas le guille dactylo) est aussi utilisé, dans un tableau ou une liste, pour indiquer une case vide ou sans objet, le tiret long signifiant une répétition (on voit souvent les dactylographes faire, à tort, le contraire).

Je me suis dit : « Il n'a pas encore été question des dactylographes ! » Car, sans couplet sur les dactylographes ou sur les « banlieusards de la typographie », pas d'*imprimatur* ou de *nihil obstat*⁴.

Dans l'exposé qui va suivre, je vais démontrer que ce sont les typographes qui sont des sots... et non les dactylographes.

Voyons tout d'abord les auteurs qui, sans plus d'examen, suivent la règle énoncée ci-dessus.

Auteurs pour qui le guillemet indique la nullité, l'absence... ; le tiret, la répétition

AUGER Daniel, *Préparation de copie...*, p. 175 : « Dans les opérations ou catalogues [le guillemet sert à marquer] l'absence de prix ou de centimes. Le guillemet [lequel ?], signe de nullité, s'aligne sur les unités et les centimes avec suppression de la virgule. Le tiret est utilisé comme signe de répétition. »

BERTHELOT Jacques, *Lexitec*, p. 82 : « Les guillemets fermants (») sont dits *nullité* et servent dans un tableau à marquer l'absence d'un élément. »

COLIGNON Jean-Pierre, *La ponctuation*, 92, p. 58 : « Le tiret remplacera un ou des mots dans un catalogue ou un index. »

DOURNON Jean-Yves, *Dictionnaire Hachette des difficultés du français*, p. 287 : « Dans les suites chiffrées, le guillemet [lequel ?] est un signe de nullité, le tiret indiquant les répétitions. »

1. Si le guillemet final tient lieu de zéros, en toute logique, cela signifie qu'il répète (remplace) ces zéros. Dans ce cas, le guillemet ne doit pas être considéré comme un signe de nullité mais comme une abréviation. À ma connaissance, seul l'hébreu rabbinique (± VIII^e s.) pourrait justifier cet usage. En effet, ce dernier introduisit de nombreuses abréviations indiquées par les signes ' et ". Le copte memphitique (III^e s.), lui, utilisait un tiret pour abrégé : « Le trait horizontal suscrit est encore employé dans la numérotation ancienne et pour indiquer que certains mots très fréquents sont écrits en abrégé, ainsi $\overline{\text{IC}}$ « Jesus » et $\overline{\text{XC}}$ « Christus » ». (*Les caractères de l'Imprimerie nationale*, p. 249.) Voir également mon étude : *En question : la grammaire typographique*, p. 6. Nous le verrons, peu de choses étaient fixées.

2. Comment une somme peut-elle être partielle ? 500 F et 500,00 F ne signifient-ils pas la même chose ? En quoi 500 F serait-il une « somme partielle » ?

3. Albert DOPPAGNE (*La bonne ponctuation*) distingue, page 70, le tiret – signe d'insertion (« En tant que signes d'insertion, les tirets se situent, pour leur puissance expressive, entre les parenthèses et la virgule » – du tiret, signe d'appel. Pages 98–100, il décrit six emplois de ce tiret. (Je ne retiens ici que ceux qui ont un rapport avec notre sujet.) « Le tiret, dans certains dictionnaires, remplace le mot vedette pour éviter sa répétition et, du même coup, gagner l'espace. » A. Doppagne ajoute toutefois que pour ce même emploi, certains ouvrages recourent au tilde (~). « Le tiret sert également à remplacer la mention *idem* quand, dans un alignement, une même mention devrait être répétée. » C'est le cas type où il y a risque de confusion avec le tiret cadratiné (qui marque les dialogues) ou demi-cadratiné (qui fait office de puce dans une énumération par exemple), usage que l'auteur décrit par ailleurs : « Il met en évidence les termes d'une énumération quelconque. » Enfin : « Le tiret peut être employé en typographie pour *peupler l'interligne* qui sépare deux paragraphes. » (C'est que, comme le vide ou le silence, le blanc est très souvent source d'angoisses pour certains !)

Le Grand Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle (tome 6) : « Dans les tableaux, dans les prix courants et dans les autres ouvrages où se trouvent des chiffres alignés en colonnes, on fait usage de guillemets. Tantôt un guillemet final tient lieu d'un ou de plusieurs zéros¹, tantôt il indique que les nombres manquent. Quel que soit d'ailleurs l'usage auquel on le destine, il faut que la force d'œil du guillemet le rende perceptible, sans qu'il tranche désagréablement avec le caractère dont il fait partie. Cette condition est surtout essentielle lorsqu'on emploie ce signe, dans les colonnes de chiffres, pour remplir les vides causés par l'absence d'une ou de plusieurs sommes partielles². »

GUÉRY Louis, *Dictionnaire...*, p. 213 : « [Le tiret] remplace un mot ou un groupe de mots dans un tableau, un catalogue, etc. »

GIRODET Jean, *Pièges et difficultés de la langue française*, p. 895 : « Dans un inventaire, un état, une liste, etc., le tiret indique la répétition (et non l'absence comme les guillemets). »

GUIBERT Robert (*Code typographique*), p. 142 : « Dans la composition du texte des opérations, ainsi que les textes des catalogues, etc., le guillemet [lequel] est employé comme signe de nullité et non comme signe de répétition, c'est le signe *moins* ou *tiret* [—] qui est réservé à la répétition. »

JACQUENOD Raymond, *La ponctuation maîtrisée*, Marabout, p. 211 : « Quand on dresse un état, un tableau, les guillemets sont le signe d'un ensemble vide. Il ne faut pas les employer pour traduire la répétition des chiffres supérieurs. [Pourquoi supérieurs seulement ?] La répétition est marquée par un tiret. »

JOUETTE André, *Orthographe et expression écrite*, p. 668 : « Le tiret est un signe de répétition [...]. Les guillemets ne doivent jamais jouer ce rôle. »

SÈVE André, PERROT Jean, WAGNER R.-L., *Ortho vert*, p. 440 : « On utilise le guillemet fermé dans des tableaux de chiffres pour indiquer les quantités absentes. »

THOMAS Adolphe, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, p. 196 : « Dans les opérations chiffrées (tableaux, catalogues, etc.), le guillemet [lequel ?] indique la nullité (et non la répétition). Pour indiquer la répétition, on se sert du tiret. »

Et j'en passe³ ! Chacune de ces règles a ses petites subtilités et mériterait que je m'y attarde un peu. Je n'en ferai rien aujourd'hui. Sans plus attendre, voyons ce que préconisent d'autres auteurs non moins autorisés et non moins compétents que les précédents.

Auteurs pour qui le guillemet indique la répétition ; le tiret la nullité

RAMAT Aurel, p. 60 : « On indique la répétition par un guillemet fermant. Si le prix n'est pas déterminé, on utilise l'abréviation n.d. (non déterminé) plutôt que le tiret sur cadratin, car ce dernier indique la répétition chez certains auteurs. » Concernant le dernier point, voilà qui est sage !

GUIDE ROMAND (609 Le tiret ou moins) : « Pour marquer l'absence de francs ou de centimes dans une somme : Fr –.25 Fr. 25.–. ¶ (915 Le tiret [allemand]) : A la suite d'une somme ne comportant pas de fractions : Fr. 280.– Fr. 28 476.–. ¶ (933 Les guillemets [anglais]) : Pour éviter la répétition d'un mot dans un tableau ou dans une énumération, on utilise deux virgules (,,). »

1. Le choix des Anglais est particulièrement judicieux. En effet, pour les guillemets, ils n'utilisent pas les deux virgules (,,) comme le font les Allemands par exemple. Il n'y a donc pas de risque de confusion possible avec leur guillemet fermant ("). Pourquoi les typographes français n'ont-ils pas fait le même choix ? Certains vous répondront : « C'est précisément parce que les Allemands se servent des virgules pour leur guillemet ouvrant. » Cet argument est irrecevable. Si on doit tenir compte de ce que font nos voisins (souvenez-vous de l'abréviation anglaise *Mr* de « monsieur »), on n'est pas sorti de l'auberge.

2. Les Anglais connaissent 3 types de tiret : **en rule** (—); **em rule** (—); **two-em rule** (—). « Ce dernier tiret sert notamment dans les bibliographies pour éviter de répéter le nom d'un auteur. » (*The Oxford Dictionary for Writers and Editors*, compiled by The Oxford English Dictionary Department, Clarendon Press, Oxford, p. 331.) Certaines listes ou énumérations sont parfois déjà marquées par un tiret cadratiné ou demi-cadratiné. Cela ne finit-il pas par faire beaucoup de tirets ?

3. « Au diable les écrivains ! », etc., rétorqueront certains typos. J'exagère ? « Seul l'imprimeur instruit et expérimenté est conséquent dans sa manière de ponctuer, et sur ce point, l'auteur doit s'en rapporter à lui [...], les typographes ponctuent généralement mieux que les auteurs. » Ainsi s'exprime, en 1865, l'imprimeur limousin Chapoulaud. (Dans *CATACH Nina, La ponctuation*, p. 44.) Quel acte de foi ! Excusez du peu !

4. J'aurai l'occasion de démontrer par la suite que, dans ce domaine, les connaissances des typographes sont bien souvent très limitées.

5. Pourtant, ce caractère " existe bel et bien en casseau pour marquer la seconde d'angle par exemple. C'est du moins ce qu'enseigne Maurice Frémy dans son *Aide-mémoire du compositeur typographe* (Iniag, Paris, 1972), la quote ' désignant la minute d'angle et "" la tierce. Voir également l'exemple qu'il donne, page 98 :

Le bateau sombra par 14° 28' 44" de latitude nord et 37° 12' 46" de longitude ouest.

Notez que pour marquer la répétition, les Anglais utilisent deux virgules (,,) et non deux apostrophes, ces dernières leur servant déjà de guillemet fermant (")¹.

GREVISSE Maurice, *Le bon usage* [2767], p. 1423 : « Les guillemets s'emploient assez souvent sous chacun des mots d'une ligne qui précède, pour marquer que ces mots sont virtuellement répétés; ces guillemets peuvent être appelés « guillemets *itératifs* » ou signes d'*itération*. »

Parmi les auteurs précités, il y a quatre Suisses (*Guide romand*) et un Belge (Grevisse). Quant à Ramat, s'il est Français, il a vécu la plus grande partie de sa vie à l'étranger (Canada et États-Unis). C'est que voyager, cela forme non seulement la jeunesse mais ça ouvre également des horizons...

Avec Jacques Drillon, les propos sont plus nuancés et on commence à aborder le fond du problème.

DRILLON Jacques, *Traité de la ponctuation*, p. 336-337 : « (II. Le tiret comme joker [1/2]) Dans un dictionnaire, il est possible d'employer le tiret pour remplacer le terme de l'« entrée »² parce qu'il est appelé à revenir souvent. Mais cette pratique, après vérification, se révèle très rare. On lui préfère l'initiale du mot. Il arrive aussi qu'on l'écrive en italique. (N.B. Lorsqu'on ne remplace qu'une partie de mot [apocope ou aphérèse], on emploie la « division » [en fait le trait d'union], et non le tiret. Ainsi, Félix Gaffiot, dans son célèbre dictionnaire latin-français, donne les deux orthographes d'un verbe : **Compono (comp-)**. Il procède de même lorsqu'il veut se borner à citer un suffixe : **Locupletissime, -letius.** » ¶ (12. Le tiret comme joker [2/2]) Le tiret a la même fonction de joker dans une énumération, un compte [...]. Mais cette pratique n'est pas recommandée, car le tiret, aussi bien, peut signifier « rien », « néant ». Si l'on veut simplement faire l'économie d'une répétition, il vaut mieux employer la forme ancienne « d° » (*ditto* signifie en italien « déjà dit »), ou « id. », ou même les guillemets. »

J. Drillon n'est ni typographe, ni dactylographe..., mais écrivain³. Comme la plupart des rédacteurs de codes (?), J. Drillon a certainement lu toute la littérature parue sur le sujet, ce qui ne l'empêche ni de réfléchir ni de raisonner.

Décider que le guillemet fermant (») doit marquer la nullité, l'absence... et le tiret cadratiné (—) ou demi-cadratiné (—) la répétition, voilà qui est non seulement arbitraire mais qui ne respecte ni l'usage le plus constant, ni la plus élémentaire symbolique⁴. Car, que fait-on le plus souvent en écrivant lorsqu'on ne veut pas répéter le (les) mot(s) de la ligne qui précède ? On trace deux petits traits, qui ressemblent étrangement au « guille dactylo » (" ou ") contre lequel fulminent nombre de typographes⁵. Que faisons-nous lorsque nous voulons indiquer — dans un formulaire par exemple — qu'un champ est vide ou non renseigné ? Nous tirons un trait⁶, plus ou moins droit, plus ou moins penché, plus ou moins appuyé (tout dépend de notre humeur et de la nature de

6. Lorsque, dans un document (un acte juridique par exemple), on veut supprimer du texte, on le raye purement et simplement : on ne le surcharge pas de guillemet(s). Lorsque

vous instituteur n'était pas satisfait du devoir que vous lui aviez remis, il tirait un trait dessus et vous gratifiait d'un zéro ou d'un « nul(le) », pas d'un guillemet. Etc.

1. FRÉMY M., *ouvrage cité*, p. 71. Ce qui ne l'empêche nullement d'écrire p. 110 : « Si la monnaie comporte des centimes, ces derniers sont composés séparés des francs par un demi-cadratin [sans virgule]. L'absence de centimes est alors marquée par un guillemet fermant aligné sur le dernier chiffre des centimes. »

2. Est-ce pour cette raison que, par souci de simplification, le tiret fut par la suite utilisé seul pour marquer la répétition? Ainsi, comme pour l'abréviation de *monsieur* en français, c'est ce qui a du sens qui est supprimé. Autrefois, on l'abrégeait indifféremment M. et Mr (ou M^r). Contre toute logique (*madame* s'abrège M^{me} ou Mme; *mademoiselle* M^{lle} ou Mlle; docteur D^r ou Dr; etc.), c'est M., et non M^r ou Mr, qui s'est imposé. Résultat, que doit-on lire lorsqu'on tombe sur un M. : Michel, Marcel, Maurice... ou Monsieur? Sans parler des M. M. (utilisés parfois pour MM.) Ce sont de pareilles absurdités qui ont conduit des auteurs comme James G. Février (*Histoire de l'écriture*) à rayer « monsieur » de leurs ouvrages pour éviter toute équivoque.

3. À toutes fins utiles, je rappelle que l'« apostrophe dactylo » (') et le « guillemet dactylo » (") – appelés *quote* et *double-quote* par les informaticiens – sont utilisés en typographie pour composer les unités de mesure légales (SI) suivantes :

angle : degré minute seconde

Ils servent également à marquer :

prime seconde tierce

Dans la mesure du possible, utiliser ces symboles dans leur version penchée (' " ""') plutôt que droite (' " ""').

4. Dans l'entretien ci-après, extrait de la page 44 du suppl. « Magazin », de *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Freitag, 7. Mai 1999 :

Ein altes englisches Sprichwort sagt, daß es kein Problem sei. Narren von ihrem Geld zu trennen. Ist es eine Kunst, normale Menschen von ihrem Geld zu trennen? Das glaube ich nicht. Sie wollen ja Dinge kaufen, und das tun sie dann auch.

Macht es Spaß, Menschen von ihrem Geld zu trennen? Leider war ich auf diesem Gebiet nie wirklich gut. Als Schauspieler gehöre ich

les lignes creuses des questions sont « peuplées » par un « bout de ligne »

l'imprimé : déclaration d'impôts par exemple), etc. Or, en typo, quel signe se rapproche le plus de ce trait? Ne serait-ce pas le tiret (curieusement appelé « moins ») par hasard!

Car enfin, dans une colonne de chiffres par exemple, le symbole le plus approprié n'est-il pas le zéro (0)? Quant au blanc (ou l'espace), n'indiquent-ils pas – sans ambiguïté possible – que le champ est vide?

Raison pour laquelle, pour marquer la nullité ou l'absence de chiffre(s) dans une colonne de chiffres, les auteurs qui procèdent comme ci-dessous ne sont nullement fautifs, bien au contraire :

100,20	100,20	100,20
92	92,00	92,—
115,10	115,10	115,10
240	240,00	240,—
547,30	547,10	547,10

Et je ne vois pas très bien ce qu'un guillemet français fermant (») peut apporter de plus! Maurice Frémy suit d'ailleurs cette marche¹:

Têtes accessoires :

1 ^{re} tête et son accolade	1/6
2 ^e tête et son accolade	2/6
3 ^e tête et son filet	1/6
TOTAL	5/6

Dans une liste, pour ne pas répéter un mot ou un groupe de mots, nous disposons d'un terme bien pratique : *dito* (abrégé en d^o), que certains encadrent parfois de tirets (cadratinés ou demi-cadratinés)². Pour ceux qui ont pris l'habitude de marquer la répétition par deux petits traits verticaux, le « guille dactylo » est tout indiqué dans ce cas, d'autant qu'il ne risque pas d'être confondu par les lecteurs avec les guillemets typographiques « anglais » ou « français » qui, contrairement à lui, sont des signes orientés³. D'ou les pratiques suivantes (liste non exhaustive) :

Choux-fleurs de Bretagne : 10 kg
d^o de Normandie : 15 kg

ou encore :

Choux-fleurs de Bretagne : 10 kg
" " de Normandie : 15 kg

(Je n'ai rien contre ceux qui veulent remplacer la quote " par un guillemet français fermant » ou un guillemet anglais fermant ") L'abréviation d^o peut être remplacée par *id.*, pour *idem* (le même).

Dans une liste de prix, pour ceux qui ne sont pas déterminés – nous l'avons vu avec Ramat – on utilise l'abréviation n. d. (non déterminé).

Revenons à nos tirets qui, selon les typos, devraient marquer la répétition. Dans les actes notariés, par exemple, il n'était pas rare que le blanc laissé par les lignes creuses soit « peuplé » par un trait continu⁴ (pour reprendre l'expression d'Albert Doppagne), tout comme les pages blanches étaient marquées par deux diagonales et/ou par la mention : « Face annulée, loi du... ».

de couleur. Ce n'est pas pour indiquer la répétition. Quant au point

d'interrogation, il est composé au fer à droite.

1. Encadrer ces abréviations par des tirets (— d° —, — id. —, etc.) n'apporte pas grand chose, pour ne pas dire rien, mais pourquoi pas. Au nom de quoi les « banlieusards de la typographie » devraient s'interdire les fioritures lorsque certains typos abusent de vignettes ? Entre autres aberrations, J.-P. COLIGNON (*La ponctuation*), foliole bien — 11 —.

2. La double-quote droite (") peut bien entendu être également utilisée. Disons que sa version penchée (") reproduit plus fidèlement le signe dont on se sert lorsqu'on écrit. Je ne suis pas favorable à l'utilisation du guillemet français fermant (»), mais je ne partirai pas en croisade contre les typos qui tiennent à l'utiliser.

3. Pour le *Code de rédaction interinstitutionnel (Vade-mecum de l'éditeur)* de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, Bruxelles • Luxembourg, 1997, p. 132 : le tiret cadratiné (—) signifie « néant », n.d. « non disponible », etc.

4. Les typographes ont raison, jusqu'à ce que les machines à écrire soient électroniques, il n'y avait pas de lettres capitales en dactylographie. Et pour cause, son rôle n'étant pas de produire des livres ou des journaux ou de reproduire des ouvrages du passé, mais des documents qui devaient être obtenus rapidement et à faible coût. Cela dit, pourquoi, à une certaine époque, les typos ont décidé que les lettres majuscules n'existeraient plus en typographie ? Mystère !

5. Dès l'origine, ces accents étaient accessibles à partir de la touche



du clavier. Cette dernière occupe d'ailleurs toujours le même emplacement sur celui des micro-ordinateurs. Sans entrer dans les détails, l'accentuation des majuscules se faisait de la même façon que pour les minuscules : frappe de l'accent puis du caractère, à ceci près que pour positionner correctement l'accent en hauteur, il fallait utiliser l'un ou l'autre des boutons placés aux extrémités du cylindre pour faire remonter puis redescendre la feuille de papier par pas ou « en roue libre », comme le montre l'exemple ci-contre (ici, agrandi) réalisé sur une machine

Publicité Mercedes-Benz (dans *The Times* du 7 mai 1999).

Récapitulons :

- Pour marquer la répétition, on peut utiliser indifféremment les abréviations d° (*dito*), id. (*idem*)¹, ou encore la double quote (")² ou le tilde (~), qui ne peut être confondu avec les tirets...
- Pour indiquer l'absence ou la nullité, les tirets (cadratiné — ou demi-cadratiné —) sont particulièrement indiqués dans les colonnes de chiffres. Quant au blanc (espace) et aux zéros placés après la virgule, ils jouent ce rôle sans ambiguïté possible. Dans les tarifs, les prix manquants peuvent être indiqués par n.d. (non déterminé) ou n.c. (non communiqué)³.

Puisque les dactylographes sont une nouvelle fois mis en cause, je vais reprendre mon cours sur l'art dactylographique. (Voir mes précédentes études.)

Pour certains typographes, les dactylographes seraient responsables de tous leurs maux. Ainsi, l'habitude de ne plus accentuer les majuscules et les capitales (termes qu'il ne faut pas confondre) serait due aux limites des claviers des machines à écrire⁴. Effectivement, jusqu'à ce que l'informatique s'empare de ces dernières, les majuscules n'étaient pas accentuées en standard. Ce qui ne signifiait nullement que cette accentuation était impossible à réaliser. Avec le circonflexe (^) et le tréma (¨) — qui existaient sous forme « flottante » —, il était très facile de l'obtenir⁵. Pour les accents aigu (´) et grave (`), cela demandait un peu plus de savoir-faire, mais le résultat était là⁶.

à écrire électrique : Ê ê Ë ë.

6. Pourquoi, à une époque où il fallait absolument ralentir la vitesse de frappe des dactylos pour éviter que les barres ne se coincent (d'où la disposition AZERTY et QWERTY des touches du clavier), ces deux accents n'étaient-ils pas *flottants* comme les deux premiers, ce qui aurait permis de libérer deux emplacements pour d'autres caractères comme, par exemple, le œ minuscule et majuscule ? Certains typos considèrent que ces

manipulations relèvent du bricolage. Parce que les typographes, eux, ne bricolaient jamais peut-être ? Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les livres anciens. Les typographes avaient à leur disposition des capitales accentuées. Que penser alors de l'accentuation du mot « dédié » (voir la « une » du *Mercur de France* page suivante). Parce que ça, voyez-vous, les dactylographes pouvaient le réaliser sans problème. Maintenant, auraient-ils osé ? (Voyez également l'accentuation du mot ANDRÉ. ▶)

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1750.



A PARIS,
ANDRÉ CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Vesque PÉLÉROT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE MULLY, au Palais.
JACQUES BARBOIS, Quai
des Augustins, à la tête de Nereus.

M. DCC. L.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

Le *Mercur de France* (octobre 1750).

(suite de la note 5 de la page précédente)

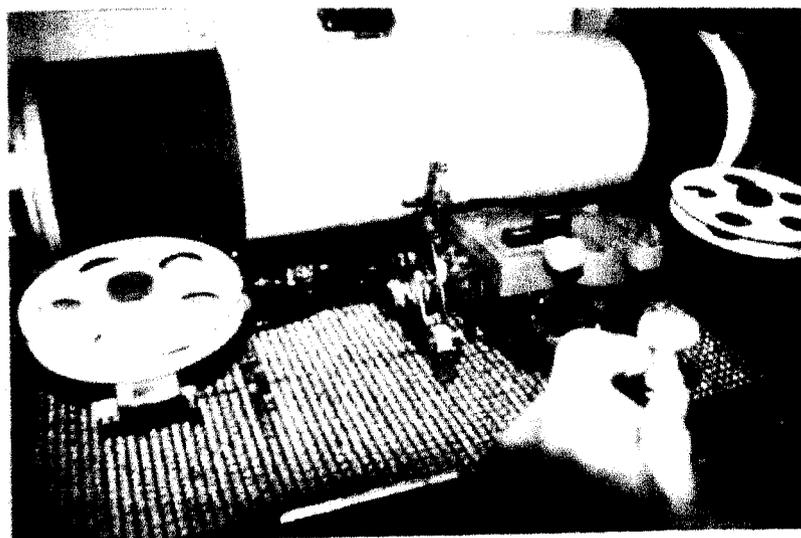
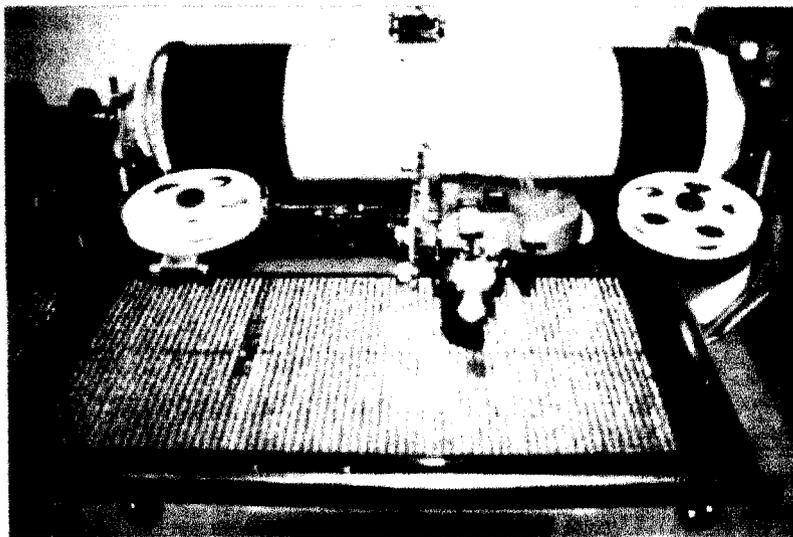
N'est-ce pas une pure merveille ? Vous noterez que le sens de l'accent (1) est indiqué. Je suppose que si le typo avait eu à composer un accent grave, comme pour le guillemet anglais ouvrant (deux virgules), il aurait retourné le chiffre 1 dans le composteur : J, pour obtenir sur le papier : I. (Avec l'informatique, il est possible d'obtenir : \. Ce qui est à la fois plus clair et plus logique. Mais, j'oubliais : « Au diable l'informatique et les informaticiens ! »

1. Ce n'est quand même pas par hasard si la question de l'accentuation des capitales fut régulièrement évoquée par tous les codes typographiques depuis qu'ils existent. Ce ne fut pas davantage sans raison que René Ponot a cru devoir écrire dans *Techniques graphiques* (Fédération nationale des maîtres artisans et petites entreprises des métiers graphiques, Paris, 1975, p. 24) : « Profitons de l'occasion pour dénoncer l'opinion répandue avec la complicité de certains typographes, selon laquelle les accents ne se mettent pas sur les capitales. S'il en était ainsi y aurait-il des cassetins pour les É accentués ? En fait les accents, souvent débordants, se cassent et le compositeur en manque. Et il est plus commode de dire qu'il n'en existe pas. [Et le réassortiment], à quoi servait-il ?] Reconnaissions toutefois que les lettres



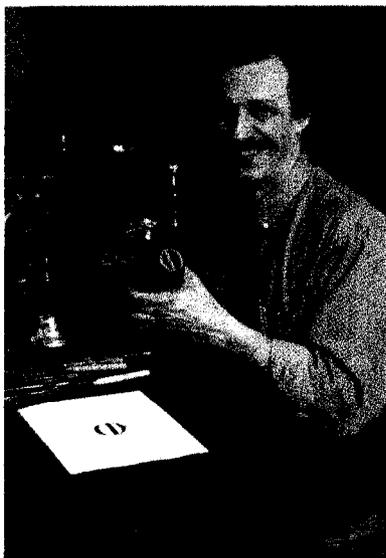
accentuées peuvent effectivement faire défaut dans les compositions en ligne-blocs du fait de l'origine américaine des matrices (langue n'utilisant pas les accents) et parfois

Et puis, il y avait le normographe, les lettres-transfert... Non, les dactylographes n'ont rien à voir avec la non-accentuation des capitales et des majuscules. Ils n'ont fait que suivre les directives des typos et des codes d'alors¹. Car il y a belle lurette que – la plupart du temps – les capitales n'étaient pas accentuées. C'est pourquoi la technique a bon dos. Les machines étaient d'origine anglaise ou américaine ? Et alors ! N'est-ce pas encore le cas de nos jours ? Nous avons vu que l'accentuation des majuscules ne nécessitait pas de grands aménagements du clavier. Il n'était nul besoin de fabriquer une machine à écrire du type de celle-ci :



Une machine à écrire chinoise : on voit la planche de caractères, dans laquelle une pince, actionnée à la main, vient saisir le caractère voulu. (Source : Josèphe CHIGNIER, Ghislaine HAAS, Danielle LORROT, Pierre MOREAU, Jo MOUREY, *Les systèmes d'écriture*, CRDP, Dijon, 1990, p. 150.)

aussi pour des raisons techniques (rabotage des lignes en sortie de moule). » C'est que, dans ce métier, les « légendes »... ce n'est pas ce qui manque le plus.



Christian PAPUT (Imprimerie nationale), grand « poinçonneur » devant l'Éternel, arborant, non sans fierté..., ce joyau (?) appartenant à notre patrimoine national.

1. Comme vous pouvez le remarquer, dans le premier Œ, le E rentre dans le O, ce qui n'est pas le cas dans le second. (Ces deux caractères sont extraits des *Caractères de l'Imprimerie nationale*, p. 103 et 104.)
2. « Orthotypographia » est le titre que Jérôme HORNSCHUCH a donné à son manuel de correction, en 1608, réédité par les éditions des Cendres (Paris), en 1997. Après d'autres, qui l'ont francisé, les auteurs reprennent le mot « orthotypographie » à leur compte, en limitant toutefois singulièrement le sens qu'il avait pour J. Hornschuch. En fait, le paragraphe « utilisation » et celui nommé ici « orthotypographie » relèvent précisément de l'*orthotypographie*.
3. De nos jours, l'espace justifiant vaut approximativement un tiers de cadratin (un tiers de la force de corps).
4. Je suis bon prince, je n'ai pas pris pour base le tiers de cadratin.
5. Comme la majorité d'entre nous, je n'ai jamais pris le temps de faire le test de la page 15. Je supposais que... N'est-ce pas ainsi que naissent les « légendes », certaines règles réputées immuables, etc.? Règles véhiculées sans analyse, sans discernement.
6. Le jour où les typographes cesseront de bouder l'informatique au nom d'une soi-disant qualité — et

Prenons un autre exemple : le e dans l'œ. Pour réaliser les caractères ci-dessous avec une machine à écrire, rien n'était plus facile :

œ Œ

Pour cela, il suffisait de taper la première lettre, de faire un demi-espacement arrière à l'aide de la touche appropriée, puis de taper la deuxième. Combien de fois ai-je entendu : « Ça, monsieur, ce n'est pas de la typo, mais du bricolage!... » — « Parce que les caractères ci-après, ce n'est pas de la typo peut-être? Alors c'est quoi? »

Œ OE¹

— « Ce n'est pas pareil!... Et puis vous... » Ces deux caractères sont pourtant dus à un de nos plus célèbres typographes : Firmin Didot (1761-1836). Bref, en typo, oui! En dactylo, non! C'est que question « tchatche », les typos ne sont jamais à court d'arguments. Mais, laissons cela, et revenons à nos guillemets.

Orthotypographie : les guillemets français sont séparés des mots qu'ils entourent par une espace, toujours insécable, et qui peut être une fine, un quart de cadratin ou une espace justifiante, selon les écoles et... les capacités des logiciels utilisés.

Merci Jérôme²! Peut-être qu'un jour nous arriverons à nous mettre d'accord sur cette question des espaces.

Je l'ai rappelé à maintes reprises dans mon rapport *Qualité & Typographie*, en plomb, la fine vaut toujours 1 point, et ce quelle que soit la force de corps utilisée. Dans le tableau de la page 15, les espaces placées avant et après la ponctuation sont les suivantes :

- 1^{re} colonne : fine (1 point), espace justifiante³;
- 2^e colonne : fine PAO (1/4 de cadratin)⁴, espace justifiante;
- 3^e colonne : fine « Méron » (1/3 de l'espace justifiante, soit ± 1/9 de cadratin, espace justifiante.

Comme vous pouvez le constater, le résultat est toujours satisfaisant lorsque la fine du plomb (qui vaut toujours 1 point quelle que soit la force de corps) est utilisée. Si la solution que j'utilise depuis des années et que j'ai proposée dans mon rapport et dans mes supports de cours (espace avant = 1/3 de l'espace justifiante; espace après = espace justifiante) donne des résultats satisfaisants, ceux obtenus avec la fine typo de 1 point sont bien meilleurs.

Je présente mes excuses aux personnes que j'ai formées et aux lecteurs de mon rapport pour avoir introduit cette petite singularité⁵. Certains me diront : « C'est bien beau ce que vous dites, mais la fine valant 1 point n'existe ni dans les logiciels bureautiques ni dans les outils de composition et de mise en page. » À cela, je répondrai deux choses :

- La fatalité, ça n'existe pas. Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui cette fine de 1 pt n'a pas été prévue qu'il en sera de même demain.
- Une espace (insécable ou non), ça se fabrique⁶.

croyez-moi, je sais de quoi je parle — les informaticiens seront peut-être plus attentifs à leurs besoins. Que l'on se souvienne de l'accueil que

les typos réservèrent à la première photocomposeuse, d'invention française. « Plus de dix ans avant qu'on ne parle de Prolexis, L^AT_EX »

	Fine typo = 1 point	Fine PAO = 1/4 de cadratin	« Fine » = 1/3 de l'espace justifiante
c. 8	fin ; début fin ! Début fin ? Début	fin ; début fin ! Début fin ? Début	fin ; début fin ! Début fin ? Début
c. 11	fin ; début fin ! Début fin ? Début	fin ; début fin ! Début fin ? Début	fin ; début fin ! Début fin ? Début
c. 18	fin ; début fin ! Début fin ? Début	fin ; début fin ! Début fin ? Début	fin ; début fin ! Début fin ? Début
c. 36	fin ; déb. fin ! Déb. fin ? Déb.	fin ; déb. fin ! Déb. fin ? Déb.	fin ; déb. fin ! Déb. fin ? Déb.

(suite de la note 6 de la page précédente)
nous permettait, grâce notamment au travail de Désarménien, Flipo et Gaulle, de disposer d'un algorithme quasi-parfait de division des mots français, de gérer automatiquement les espaces de la ponctuation et des guillemets français, d'accentuer les capitales, etc. » (ANDRÉ JACQUES, *article cité*, p. 44.) Autant prêcher dans le désert!

1. En fait, je m'en suis abstenu pour deux raisons :
– la première, parce que ce confrère ne tenait pas à ce que j'en parle ;
– la deuxième, parce qu'un participant était parti pour dire une bêtise : « Parce que pour obtenir la fine typo vous mettez un point, vous ?... »
Je m'apprêtais à répondre : « Oui, monsieur ! », mais, étant invité par *graphê* et ne voulant pas blesser cette personne en public, j'ai décidé de couper court à toute discussion. À l'avenir, je ne pense pas que j'aurai toujours la même réserve, les typographes ne brillant pas particulièrement dans ce domaine.

2. Voir mon rapport *Qualité & Typographie*, tome 1, page 20 (programme @para). À l'époque de la photocomposition, les petits développements de ce genre étaient fréquents (tables

L'exemple ci-dessous a été réalisé avec l'éditeur de texte Microsoft WordPad en Peignot demi, corps 18 :

fin ; début fin ! DÉBUT fin ? DÉBUT

L'espace placée devant chacun des signes de ponctuation vaut 1 pt. Si c'est réalisable avec un outil aussi limité que MS WordPad, je ne vois pas très bien au nom de quoi cela ne le serait pas avec des outils plus performants comme : XPress, Ventura, PageMaker, Word, WordPerfect, etc.

Lors du débat sur le code typographique qui s'est tenu à l'école Estienne le 6 mai dernier, j'ai commencé à expliquer comment un confrère (présent dans la salle) avait résolu le problème en utilisant le *point* (signe de ponctuation)¹ : il composait tout simplement un point entre le mot et la ponctuation haute, lui donnait pour force de corps 1 point et pour couleur « sans » (aucune). Bien entendu, cette opération se faisait de façon automatique, via un petit programme qu'il avait développé sous DOS².

Comme on peut le constater dans le tableau de la page 16, le point de couleur noire valant 1 point (2^e ligne) est pratiquement invisible à l'œil nu. Pour que les choses soient faites dans les règles de l'art, celui de la 3^e ligne n'a pas de couleur.

Autre avantage de cette fine simulée par un point sans couleur de 1 point, c'est qu'elle est insécable³.

de transcodage, etc.). Les typos « à la page » ont existé à toutes les époques. Ce n'est pas d'eux dont il est question dans mes études. Ils ne posent pas davantage de problèmes aux informaticiens.

3. Seul effet secondaire possible : la division automatique du mot en fin de ligne. Mais, même dans ce cas, ce n'est pas insurmontable. Les informaticiens ont des problèmes autrement plus complexes à résoudre.

1. J'ai déjà expliqué que l'espace insécable ne devrait jamais être fixe puisqu'elle doit prendre la valeur de l'espace justifiant qui, elle, varie, et que l'espace fixe (cadratin, demi-cadratin, etc.) devrait toujours être insécable. Malheureusement, c'est souvent l'inverse qui se produit. 3B2, par exemple, donne à l'espace insécable la valeur de l'espace-mot idéale déclarée dans le format (style). En standard : 0,3333w. Pour que la valeur n (1 pt, 0.1 w...) de l'intermot de base soit prise en compte, la commande doit être placée devant le mot ou la lettre qui précède l'espace insécable, ce qui ne présente aucune difficulté avec 3B2 (le script ou la macrocommande sont très simples à réaliser). Exemple de commande manuelle : `<?twb=.1w>fin~!<?twb>`. (La commande `<?twb>` rétablit la valeur de l'espace-mot idéale.)

2. Lorsque j'ai fait remarquer à ce participant la piètre qualité typo des œuvres exposées dans le hall de l'école, il m'a répondu : « Vous avez sûrement raison, mais ça a le mérite d'exister. »

3. Il est vrai qu'il faut être quelque part un peu « prophète » pour percevoir l'évolution d'une technologie nouvelle. Parfois – il est bon de se répéter – c'est malheureusement avec des attitudes de ce genre que la photocomposition – une invention française – est devenue américaine.

4. Pourtant, il me semble que la machine a été créée pour l'homme et non l'homme pour la machine !

5. « [...] pensent, à tort, et sont unanimement condamnés par la Liste typo »... Mazette ! J'aimerais qu'on m'éclaire : « De quelle autorité jouit la Liste typo ? » * Ne serait-ce pas encore un truc autoproclamé comme au triste temps de la révolution française ou des républiques bananières... Je préfère encore entrer en religion.

* La « Liste francophone Typographie » est une FAQ (*Frequently Asked Questions*, ou Foire aux questions). Jacques ANDRÉ explique dans « Typographie et Internet » (*graphé*, n° 15, avril 1999, p. 13) qu'il n'y a « aucune garantie sur les réponses », pas davantage « d'homogénéité » et que ces FAQ tiennent plus « de la discussion orale que de l'écrit, tant dans la forme (français parlé plus qu'écrit !) que dans le fond (les « grandes gueules » ont souvent raison !) », etc.

Les exemples ci-dessous ont été composés en corps 24, sauf le dernier, en corps 48 :

déplacement horizontal = 1 point

fin!

point (de couleur noire) = 1 point

fin!

point (sans couleur) = 1 point

fin!

espace sécable = 1 point

fin!

espace insécable (~) = 1 point

fin!

espace insécable (~) = 0.1 w (ou 0.1 h)¹

fin!

espace insécable (~) = 0.1 w (ou 0.1 h)¹

fin!

(Comme vous pouvez le constater, lorsque le point est utilisé, la chasse est légèrement inférieure à celle obtenue par l'espace d'un point. Ce phénomène est dû à la table de crénage des SmartFonts. Deux solutions sont possibles : désactiver le crénage à cet endroit, ce qui nécessite une nouvelle commande ou, mieux encore, augmenter la force de corps du point sans couleur.)

À propos de cette espace insécable, un participant à ce débat n'a pu s'empêcher de faire le commentaire suivant :

espace insécable = espace exécration.

Certes, pareilles réflexions ne manquent pas de produire leur effet dans des lieux comme Estienne, mais elles sont stupides... et d'un autre temps. Et ce n'est pas en cultivant des comportements de ce genre que les typographes – dont la production est rarement louable, y compris à Estienne² – amélioreront leurs rapports avec les informaticiens et autres « banlieusards de la typographie »³.

Jusqu'à présent, j'ai pu constater que, bien souvent, ce sont moins les outils que les hommes qui sont limités. Et, raisonnablement, je ne pense pas que la tendance va s'inverser rapidement⁴.

Mythes : certains (comme Ramat) pensent, à tort, et sont unanimement condamnés par la Liste typo, qu'on peut mélanger les types de guilles en les chargeant d'une signification différente, les uns pour les citations, les autres pour les mises en relief, l'ironie, ou dieu sait quoi!

Côté mythes, je crois que nous sommes servis. Peut-être qu'un jour les typos sauront faire preuve d'un peu plus d'humilité... et, comme ici, de tolérance⁵. Nous verrons par la suite que l'idée de Ramat est loin d'être stupide et mérite qu'on l'étudie avec soin.

Autre mythe, plus étrange encore : l'espace séparant le guillemet du mot devrait être plus ou moins grande selon qu'il y a un seul mot entre guilles, ou plusieurs!

Cette question relève de la préparation de copie. Quelle que soit la méthode adoptée, l'important, n'est-ce pas la cohérence au sein du document ou de la collection ? Auteurs et éditeurs peuvent

GUILLEMETS FRANÇAIS, ANGLAIS...

Dans l'ordre : chasse des guillemets – apostrophe retournée, apostrophe – virgule retournée, virgule.

« »
“ ”
Arial



« »
“ ”
Ehrhardt



(())
“ ”
Old English Text



« »
“ ”
Baskerville



« »
“ ”
Franklin Gothic



« »
“ ”
Photina



« »
“ ”
Bembo



« »
// //
Frutiger



« »
“ ”
Quorum



« »
// //
Benguiat Book



« »
// //
Futura



« »
“ ”
Rockwell



« »
“ ”
Bodoni



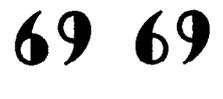
« »
“ ”
Garamond Monotype



« »
“ ”
Script Bold



« »
“ ”
Castellar



« »
“ ”
Garamond Stempel



« »
“ ”
Souvenir



« »
“ ”
Century Old Style



« »
“ ”
Gill Sans



« »
// //
Swing Bold



« »
“ ”
Century Schoolbook



« »
“ ”
Helvetica



« »
“ ”
Times New Roman



« »
“ ”
Cheltenham



« »
“ ”
Korinna



« »
// //
Univers



« »
“ ”
Cooper Black



« »
“ ”
New Berolina



« »
“ ”
Zapf Book



« »
“ ”
Faalstaff



« »
“ ”
Nimrod



« »
“ ”
Zapf International

